

Les priorités des candidats soutenus par le Parti socialiste, Europe écologie les Verts et le Parti Radical de Gauche à l'occasion des élections cantonales 2011



Convaincus que le développement durable doit structurer l'ensemble de la politique départementale, nous voulons promouvoir un développement équilibré du territoire, aller vers une plus grande solidarité et conduire une nouvelle politique environnementale.

Pour cela, il nous semble indispensable que le conseil général établisse des relations plus respectueuses et plus efficaces avec ses partenaires.

Le développement durable du Loiret structure notre politique

Cette priorité au développement durable impose des actions concrètes. L'enjeu est d'améliorer ensemble les conditions de vie, sur un territoire qui se développe pour tous et dans le respect des générations futures.

Cette volonté s'imposera à l'ensemble des politiques menées en mettant l'accent, par exemple, sur les solidarités entre les générations et entre les différentes composantes de la société, sur la relocalisation de l'économie et le développement des éco-activités, sur le lien étroit entre les habitants et leur environnement et sur la démocratisation de la vie publique.

Dès 2011, le Conseil général doit élaborer un plan climat-énergie qui s'appuie sur le Bilan carbone™ du département. Prévues pour lutter contre le réchauffement de la planète et nous prémunir contre de fortes hausses du coût de l'énergie, ces mesures seront conçues en associant les habitants.

Pour rester un département d'excellence, le Loiret favorisera donc la mobilité avec les modes de déplacement les plus adaptés. La promotion de l'économie circulaire, qui anticipe et développe le recyclage, fait partie des mutations que le département devra accompagner.

Le principe de précaution amène à privilégier les investissements d'avenir en matière d'éducation et les politiques de prévention en matière sociale. Ce principe nous conduira à choisir des projets dont l'impact sur la biodiversité sera le plus positif.

La politique territoriale encouragera des actions de mutualisation entre les communes ou à l'échelle départementale. L'Etablissement public foncier local du Loiret, par exemple, favorisera la politique de logement et la préservation d'espaces agricoles et naturels.

En période de crise, plus que jamais, chacun, individu ou institution, doit faire preuve de responsabilité, selon ses compétences. Le Conseil général se doit d'être efficace au plus près des citoyens et avec eux.

Un développement équilibré du territoire

Favoriser le développement économique et l'agriculture pour l'emploi

- Engager les zones d'activités d'intérêt départemental dans une démarche de labellisation environnementale
- Favoriser le développement de pôles d'éco-activités permettant de favoriser « la fertilisation croisée » entre la recherche, l'enseignement et l'entreprise
- Promouvoir le développement des entreprises existantes pour renforcer le tissu économique local
- Conditionner les aides économiques à des critères environnementaux et sociaux
- Accompagner les salariés et les entreprises qui connaissent des difficultés
- Promouvoir l'économie solidaire et en particulier les formes coopératives des entreprises en s'appuyant notamment sur la chambre régionale de l'économie solidaire
- Développer les productions agricoles biologiques et locales en favorisant la conversion des terres et la consommation de proximité, notamment dans les collèges
- Promouvoir avec les professionnels et les autres collectivités locales une véritable politique de filière pour les produits agricoles biologiques
- S'associer au développement de la filière bois mis en œuvre par la Région Centre
- Accompagner l'évolution des entreprises agro-alimentaires qui valorisent l'agriculture du Loiret

Des déplacements plus faciles et plus sûrs

- Etablir un schéma directeur des déplacements qui permettra de développer des transports accessibles à tous, diversifiés et cohérents et qui intégrera les bus, le train, le covoiturage et les vélos
- Renforcer le réseau Ulys pour favoriser le rabattement vers les gares et les liaisons TER
- Développer, avec d'autres collectivités et dans le cadre d'une coopération affirmée, le ferroutage comme alternative au trafic des camions sur les routes pour de longues distances
- Poursuivre la politique de sécurité routière à travers des actions de prévention et des aménagements en améliorant l'état des routes, notamment pour diminuer les accidents
- Maintenir la gratuité des transports scolaires aujourd'hui menacée
- Développer les services publics de proximité comme alternative aux déplacements

Des logements en nombre suffisant, de grande qualité et bien répartis sur le territoire départemental

- Favoriser la production de logements pour tous répondant aux plus hautes normes environnementales et rééquilibrer l'offre de logements par une politique et des subventions incitatives
- Accroître l'offre de logement social de qualité et accessible avec une priorité particulière pour le logement des jeunes et des familles sur l'ensemble du territoire départemental
- Afficher comme action prioritaire de l'établissement public foncier local la constitution de réserves foncières pour réaliser des logements sociaux

Un département cohérent, aux territoires solidaires

- Garantir l'accessibilité pour tous aux hauts débits
- Développer les structures d'insertion par l'économie dans l'Est et au nord du département (bassins d'emplois de Pithiviers, Montargis et Gien) qui souffre aujourd'hui d'un déficit de l'offre d'insertion
- Rechercher, dans la gestion de la carte scolaire des collèges, l'équilibre et la mixité des populations
- Favoriser la diffusion culturelle (médiathèque, spectacles vivants, arts plastiques, éducation musicale) sur l'ensemble du territoire départemental

Vers une plus grande solidarité départementale

Un département plus solidaire

- Favoriser constamment la vie des personnes âgées à leur domicile
- Améliorer le logement des personnes âgées en diversifiant les possibilités d'hébergement : accueil familial, résidences, MARPA, résidences services, EHPAD
- Améliorer le fonctionnement de la maison départementale des personnes handicapées notamment en réduisant les délais de réponse aux demandeurs et en donnant plus de moyens pour un meilleur service rendu aux personnes handicapées et à leur famille
- Renforcer l'organisation du service social notamment par des permanences sociales de proximité plus nombreuses
- Développer et soutenir la création de « maisons médicales » en synergies avec les autres collectivités territoriales pour tous les groupements médicaux et para-médicaux proposant un vrai projet médical
- Investir dans l'économie sociale et solidaire par la création de vrais emplois de services auprès des familles (actions en faveur de la petite enfance), des seniors (développement de l'aide à domicile) et des personnes handicapées

Une véritable politique de prévention de la délinquance

- Créer un service départemental de prévention spécialisée pour lutter contre la délinquance des mineurs
- Réaliser un Grenelle de la prévention enfance à l'échelle du département
- Apporter un plus grand soutien aux associations de défense du droit et des victimes

Un meilleur service au collègue

- Adapter les tarifs des repas au revenu des familles par l'introduction du quotient familial
- Reprendre la main sur la restauration scolaire en imaginant des coopérations avec les lycées régionaux et les communes en créant, par exemple, des cuisines centrales publiques
- Garder la maîtrise des collèges par une gestion publique

Partager les plaisirs de la culture

- Développer pour les jeunes du département un Pass'culture et/ou un pass'transport vers les activités culturelles
- Soutenir les initiatives régionales, intercommunales et municipales de diffusion culturelle sur tout le territoire départemental

Permettre aux bénéficiaires du RSA d'être véritablement accompagnés pour retrouver un emploi

- Développer l'insertion des personnes bénéficiaires du RSA en favorisant la diversité des structures permettant la mise en place de véritable parcours d'insertion
- Améliorer la mise en relation des bénéficiaires du RSA avec les structures d'insertion grâce à un véritable accompagnement des bénéficiaires du RSA en diminuant notamment le nombre de bénéficiaires par référents accompagnateurs (150 bénéficiaires par référent aujourd'hui)
- Insérer des clauses d'insertion dans les marchés publics permettant la création d'activités pour les structures d'insertion par l'économie
- Développer le tissu des entreprises et associations d'économies solidaires

Une nouvelle politique environnementale

- Dans le cadre du schéma départemental d'élimination des déchets ménagers, affirmer un soutien plus important au compostage individuel et au recyclage pour réduire la production de déchets et développer le tri sélectif.
- Mener une véritable politique de l'eau en contribuant activement à la protection de la ressource en eau, en définissant des objectifs communs aux collectivités du Loiret dans un schéma départemental d'assainissement et un schéma départemental de l'eau potable et en mettant en place une plateforme de service pour favoriser la mutualisation et les études de retour à un service public de l'eau dans les communes du Loiret.
- Développer une politique de sobriété énergétique dans les bâtiments départementaux et ceux construits grâce à une subvention du Département.
- Promouvoir la filière biologique, les productions locales et le commerce équitable dans toutes les politiques du conseil général : politique agricole, politique d'achats et gestion des collèges, notamment.
- Adopter une alimentation sans OGM dans les collèges du Loiret.
- Repenser l'utilisation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles en particulier pour financer les actions favorisant la biodiversité.

Pour des relations plus respectueuses et plus efficaces

- Développer le partenariat avec les communes et les associations ce qui signifie de respecter les prérogatives, les objectifs et les souhaits des partenaires
- Avoir des relations institutionnelles apaisées avec la Région
- Aider les communes et les communautés de communes à mutualiser des missions pour améliorer l'efficacité du service public à un coût moindre, par exemple par la création de plateformes de services
- Associer les habitants du département aux décisions qui les concernent et favoriser leur expression